Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/1448

31.3.2026

**P10_TA(2025)0139**

# Adoption par la Bulgarie de l'euro au 1er janvier 2026

**Résolution législative du Parlement européen du 8 juillet 2025 sur la proposition de décision du Conseil portant adoption par la Bulgarie de l'euro au 1er janvier 2026 (COM(2025)0304 – C10-0110/2025 – 2025/0158(NLE))**

**(Consultation)**

(C/2026/1448)

*Le Parlement européen,*

— vu la proposition de la Commission au Conseil (COM(2025)0304),

— vu l'article 140, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C10-0110/2025),

— vu le rapport de convergence 2025 de la Commission et le rapport de convergence de la Banque centrale européenne de juin 2025,

— vu l'article 108 de son règlement intérieur,

— vu le rapport de la commission des affaires économiques et monétaires (A10-0113/2025),

1. approuve la proposition de la Commission;

2. invite le Conseil, s'il entend s'écarter du texte approuvé par le Parlement, à en informer celui-ci;

3. demande au Conseil de le consulter à nouveau, s'il entend modifier de manière substantielle le texte approuvé par le Parlement;

4. charge sa Présidente de transmettre la position du Parlement au Conseil, à la Commission, à la Banque centrale européenne, à l'Eurogroupe et aux gouvernements des États membres.